



**Rapport des
activités**

**2025
2026**



**Barreau
de Laval**

Table des matières

Mot du bâtonnier	3
Conseil d'administration	4
Réalisations et activités	5
Perspectives d'avenir	12
Remerciements du bâtonnier	13
Partenaires	15
Contact	16

Mot du bâtonnier

Me Nektarios Tzortzinis



À titre de Bâtonnier du Barreau de Laval, ce fut pour moi un honneur et un privilège de servir notre communauté au cours de la dernière année. Cette expérience riche et marquante m'a offert l'occasion de rencontrer des collègues engagés, généreux de leur temps et profondément attachés à leur rôle au sein de la société. Elle m'a surtout permis de constater, avec une grande fierté, à quel point les quelque mille avocates et avocats du district de Laval font preuve d'un dévouement remarquable envers leur profession et des valeurs qui la fondent.

Dans cette perspective, la mission première du Barreau de Laval – la protection du public – a guidé l'ensemble de nos actions. Fidèles à ce principe fondamental, nous avons orienté chacune de nos initiatives au cours de l'année 2025-2026 avec rigueur et constance. Ainsi, chacun de nos projets, chacune de nos décisions et chacune de nos réflexions ont été portés par cette responsabilité essentielle, qui demeure au cœur de notre engagement collectif.

C'est dans cet esprit que s'inscrit le présent rapport d'activités, qui dresse le bilan de l'année 2025-2026, amorcée en avril 2025 sous le thème : « **Un Barreau prêt pour demain** ». Ce thème, loin d'être simplement évocateur, a orienté concrètement nos actions. Il traduit notre volonté d'anticiper les transformations de la pratique du droit, de nous adapter avec agilité aux réalités émergentes et, surtout, de continuer à remplir notre mission avec intégrité et efficacité.

Par ailleurs, les réalisations présentées dans ce rapport témoignent non seulement du travail accompli, mais également de la capacité de notre Barreau à évoluer avec confiance et cohérence. Elles illustrent une organisation résolument tournée vers l'avenir, appuyée sur des fondations solides et sur l'engagement indéfectible de ses membres.

Je tiens, en terminant, à exprimer ma profonde reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la concrétisation de ces initiatives. Qu'il s'agisse de membres, de bénévoles ou de partenaires, votre implication soutenue constitue une force essentielle. Grâce à vous, le Barreau de Laval continue de progresser, d'innover et de maintenir la confiance du public envers la profession.

Je vous invite à prendre connaissance de ce rapport, reflet fidèle du travail accompli et de l'esprit qui anime notre Barreau. Il se veut également porteur d'un message clair: forts des réalisations de la dernière année, nous abordons l'avenir avec assurance, détermination et un engagement renouvelé envers la mission qui nous rassemble.

Composition du Conseil d'administration

2025
2026



Me Nektarios Tzortzinas
Bâtonnier de Laval



Me Cassandre Cholette
Première conseillère



Me Amanda Assaf
Trésorière



Me Jessica Bergeron
Secrétaire



Me Marie-Pier Dussault-
Picard - Conseillère



Me Nicolas Désilets-
Laforge - Conseiller



Me Pascale Lafortune
Conseillère



Me Mélanie Zawahiri
Conseillère



Me Alexandra Gravelle
Présidente de l'AJBL



Me Sabrina Saint-Louis
Bâtonnière sortante

Réalisations et activités

GOVERNANCE ET ADMINISTRATION

NOUVELLE IMAGE DE MARQUE

Parmi les réalisations marquantes de la dernière année, le Barreau de Laval a entrepris un important exercice de renouvellement de son image de marque. Cette démarche s'inscrit dans une volonté claire de moderniser notre image institutionnelle, afin qu'elle reflète de manière fidèle l'évolution de notre organisation ainsi que les transformations de notre environnement.



Dans cette perspective, la refonte de notre logo a constitué une étape déterminante. Plus qu'un simple symbole visuel, celui-ci incarne désormais un Barreau résolument tourné vers l'avenir, tout en demeurant profondément ancré dans les valeurs fondamentales qui nous unissent. À cet égard, il contribue à renforcer le sentiment d'appartenance de nos membres et à consolider notre identité collective, en projetant une image à la fois cohérente, actuelle et rassembleuse.

Ainsi, cette initiative s'inscrit comme une première étape structurante d'un processus de modernisation plus vaste, appelé à se poursuivre et à se déployer au cours des prochaines années.

RÈGLEMENT SUR L'ATTRIBUTION DU PRIX CONTRIBUTION À LA JUSTICE DU BARREAU DE LAVAL

Dans une volonté de modernisation et de dynamisation de son processus de reconnaissance annuelle, le Barreau de Laval a entrepris une refonte de son règlement encadrant l'attribution des distinctions.

Cette démarche vise à favoriser un plus grand nombre de mises en candidature et à permettre au comité des prix et reconnaissance de souligner, de manière encore plus significative, la contribution la plus remarquable de l'année au sein de la communauté juridique lavalloise. Dans cette optique, il est proposé de regrouper les distinctions actuelles en un seul prix annuel, attribué à une ou un membre s'étant démarqué de façon exceptionnelle. Ce nouveau prix portera le libellé **Prix Contribution à la justice du Barreau de Laval**.

Il est important de noter que les prix actuellement en vigueur ne sont pas abolis. Ceux-ci demeurent mentionnés dans le règlement, lequel prévoit désormais les modalités révisées encadrant l'attribution de cette nouvelle distinction, afin de reconnaître l'héritage des prix actuels.

Par cette initiative, le Barreau de Laval réaffirme son engagement à reconnaître l'excellence, l'implication et les réalisations marquantes de ses membres, tout en adaptant ses pratiques aux réalités et aux besoins actuels de la profession.

ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS

RENTRÉE DES TRIBUNAUX

Le 8 septembre 2025 s'est tenue la 34e Rentrée judiciaire du Barreau de Laval, un événement phare marquant le retour des activités des tribunaux et rassemblant les principaux acteurs du milieu juridique lavallois.



À cette occasion, le Barreau de Laval a eu le privilège d'accueillir plusieurs invités de marque, dont l'honorable Manon Savard, Juge en chef du Québec, l'honorable Marie-Anne Paquette, Juge en chef de la Cour supérieure du Québec, l'honorable Nathalie Duchesne, Juge municipale en chef, ainsi que l'honorable Benoit Sabourin, Juge en chef associé de la Cour du Québec et représentant de l'honorable Henri Richard, Juge en chef de la Cour du Québec.

La rentrée judiciaire demeure ainsi un moment privilégié pour renforcer les liens entre les membres de la communauté juridique et échanger sur les enjeux qui marqueront l'année à venir.

DÎNER-CONFÉRENCE POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, le Barreau de Laval a organisé son dîner-conférence annuel, qui s'est tenu le 30 mars 2026.

Cet événement a constitué un moment privilégié de réflexion et d'échanges autour de la place des femmes dans la profession juridique, tout en soulignant leur contribution essentielle au système de justice.

Les participants ont eu l'honneur d'assister à une conférence prononcée par l'honorable Michelle O'Bonsawin, juge de la Cour suprême du Canada. Sa présence exceptionnelle et son parcours inspirant ont conféré à cette rencontre une portée toute particulière, suscitant un vif intérêt auprès des membres présents.

Par cette initiative, le Barreau de Laval réaffirme son engagement à promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion au sein de la profession, tout en offrant à ses membres des occasions enrichissantes de formation, de réseautage et de réflexion collective.



FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

FORMATION CONTINUE GRATUITE

Au cours de la dernière année, le Barreau de Laval a poursuivi son engagement à soutenir le développement professionnel de ses membres en offrant un programme de formation continue gratuite, accessible et diversifié.

Au total, 18 heures et 45 minutes de formation gratuite ont été dispensées, dont 3 heures reconnues en éthique et déontologie. Ces activités ont permis aux avocats et avocates de la région de maintenir et d'approfondir leurs compétences dans plusieurs domaines de pratique, tout en répondant aux exigences réglementaires du Barreau du Québec.

Le Barreau de Laval a offert les formations suivantes dans la dernière année :

- Fonctionnement de l'aide juridique : obtention des mandats, compréhension des formulaires, facturation et mécanisme de conciliation
- L'union parentale et son intégration en droit de la famille
- La Charte canadienne des droits des victimes : de la garantie à l'effectivité des droits des personnes victimes au Québec
- Immigration et criminalité : enjeux et stratégies pratiques
- Fonctionnement et déroulement d'un dossier de protection en chambre de la jeunesse
- Formation de base sur la fixation d'une pension alimentaire pour enfants
- La reprise de logement
- Comprendre l'accès à l'information : cadre juridique et enjeux pratiques
- Compagnon CAIJ - Outil IA du CAIJ
- L'importance de la clarté dans la rédaction d'une procédure
- Regards pratiques sur la justice sociale : exploration des services et enjeux des organismes qui œuvrent à faciliter l'accessibilité à la justice
- Dîner-conférence pour la Journée internationale des droits des femmes
- Convaincre : s'adresser efficacement au Tribunal

Le Barreau de Laval tient à remercier chaleureusement les conférenciers et conférencières pour la qualité de leurs présentations, ainsi que les membres pour leur participation soutenue à ces activités de formation continue.

ASSERMENTATIONS

Le Barreau de Laval souhaite souligner les 31 assermentations réalisées au cours de la dernière année, témoignant du dynamisme et du renouvellement constant de notre profession. Nous profitons de cette occasion pour féliciter chaleureusement les nouveaux assermentés pour cette étape marquante de leur parcours. Nous les encourageons vivement à s'impliquer activement au sein du Barreau, du Jeune Barreau ainsi que de nos différents comités, afin de contribuer à la vitalité de notre communauté juridique et de participer à l'évolution de la profession.



PROJETS ET COMITÉS

TOURNÉE DES CABINETS DU DISTRICT

À titre de deuxième réalisation marquante, le Barreau de Laval a mené une tournée des cabinets du district, sans égard à leur taille ou à leur champ de pratique. Cette initiative visait à aller à la rencontre de nos consœurs et confrères afin de mieux comprendre les réalités du terrain, notamment les enjeux liés à la pression économique, à l'équilibre travail-vie personnelle, à l'accès à la formation et à l'évolution des pratiques.

Essentielle et résolument ancrée dans une volonté d'écoute active, cette démarche a permis de dégager des constats concrets et de mieux cerner les priorités de nos membres. Elle oriente déjà nos réflexions et guidera la mise en place d'actions plus ciblées, qu'il s'agisse d'adapter notre offre de formation ou de trouver des solutions pour soutenir davantage la pratique quotidienne.

Je tiens à remercier sincèrement les avocates et avocats qui ont participé à ces rencontres. La qualité des échanges, à la fois riches et éclairants, a constitué un apport précieux. Forts de cette expérience, nous souhaitons en assurer la continuité au cours des prochaines années, dans un esprit d'écoute et d'amélioration continue.

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT À LA COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CRIMINELLE

Le Barreau de Laval a également contribué à la mise en place du Programme d'accompagnement à la Cour du Québec, chambre criminelle (district de Laval), un projet-pilote déployé en mars 2026 et destiné aux justiciables non représentés, sans égard à leur admissibilité à l'aide juridique.

Ce programme vise à favoriser un meilleur accès à la justice en offrant un accompagnement aux personnes qui se présentent seules devant le tribunal, tout en leur permettant de mieux comprendre le processus judiciaire et les étapes de leur dossier. En facilitant l'orientation et en démystifiant le fonctionnement de la cour, cette initiative contribue à réduire les obstacles rencontrés par les justiciables non représentés.

Le Barreau de Laval est fier d'avoir pris part à cette initiative portée par le Jeune Barreau de Laval, notamment en soutenant son implantation au sein du Palais de justice de Laval. Conscient de l'impact concret de ce programme sur le parcours des justiciables, le Barreau entend poursuivre son appui à cette initiative, qui constitue un levier important pour améliorer l'expérience des citoyens au sein du système judiciaire.

COMITÉS DE LIAISON

Tout au long de l'année, le Barreau de Laval a pris part activement aux différents comités de liaison du district. Sa présence soutenue à ces instances a permis de maintenir une communication efficace entre les divers intervenants du système judiciaire, tout en assurant la transmission et le suivi des enjeux soulevés par ses membres.

Par ailleurs, dans le contexte de la mise en place du Tribunal unifié de la famille (TUF), un nouveau comité de liaison a été créé par le Tribunal avec une participation active du Barreau de Laval. Cette initiative vise à accompagner le déploiement de cette réforme importante, à identifier les défis opérationnels et à proposer des solutions concertées, dans l'intérêt des justiciables et de l'ensemble des acteurs concernés.

COMITÉ SUR L'ACCESSIBILITÉ À LA JUSTICE

Dans la foulée du succès de la première Journée de la justice et des échanges riches issus de la Table ronde accès justice à Laval, le Barreau de Laval a procédé à la création du Comité sur l'accessibilité à la justice. Cette nouvelle instance s'inscrit dans une volonté claire d'assurer la pérennité des initiatives mises en place et de poursuivre les efforts visant à rapprocher le système de justice des citoyens.

Ce comité a pour mandat de tirer des conclusions concrètes et probantes des réflexions amorcées dans le cadre de ces activités, tout en veillant à leur mise en œuvre et à leur évolution. Il agira comme un moteur de continuité, permettant non seulement de maintenir les initiatives existantes, mais également de les bonifier et de les adapter aux réalités changeantes, aux enjeux émergents et aux besoins spécifiques des justiciables lavallois.

Par cette démarche structurée et proactive, le Barreau de Laval réaffirme son engagement à favoriser un meilleur accès à la justice et à renforcer les liens entre les citoyens et le milieu juridique.

ACCÈS À LA JUSTICE ET SERVICES À LA POPULATION

JOURNÉE DE LA JUSTICE POUR TOUS (première édition)

Dans le cadre de ses initiatives visant à rapprocher le droit des citoyens, le Barreau de Laval a tenu sa toute première Journée de la justice, un événement marquant consacré à la promotion de l'accès à la justice sur le territoire lavallois. Cette journée avait pour objectif de faire connaître les ressources disponibles localement tout en offrant à la population une occasion concrète de s'informer sur ses droits et d'obtenir un soutien juridique adapté à leurs besoins.

Lors de cette première édition, l'événement a connu un vif succès. Plus de 150 participants ont pris part à la formation reconnue en éthique et déontologie, témoignant de l'intérêt soutenu de la communauté juridique pour le développement professionnel et les bonnes pratiques. Par ailleurs, plus d'une centaine de justiciables ont été accueillis tout au long de la journée, dont plus de 80 ont bénéficié d'une consultation juridique gratuite.

L'événement proposait également deux conférences grand public portant sur des enjeux juridiques qui touchent directement le quotidien des citoyens, soit « Le droit de l'union parentale et familiale » ainsi que « Le droit du logement ». Enfin, le Barreau de Laval a offert à ses membres une formation déontologique intitulée « Regards pratiques sur la justice sociale », contribuant ainsi à enrichir la réflexion professionnelle sur les enjeux d'accès à la justice et de responsabilité sociale de la profession.



TABLE RONDE SUR L'ACCÈS À LA JUSTICE À LAVAL

Dans une perspective de concertation et d'amélioration continue de l'accès à la justice, le Barreau de Laval a mis sur pied la Table ronde Accès justice à Laval, une initiative réunissant des acteurs clés du système judiciaire et du milieu municipal.

L'objectif principal de cette Table ronde est de favoriser des échanges constructifs afin d'identifier les principaux enjeux susceptibles de nuire ou de restreindre l'accès à la justice sur le territoire lavallois. En croisant les différentes perspectives des participants, cette démarche vise à dresser un portrait juste, nuancé et représentatif de la réalité vécue par les justiciables.



À cet égard, la participation de représentants de la Ville de Laval s'avère particulièrement précieuse. Les liens étroits qu'entretiennent les conseillers municipaux avec les citoyens permettent en effet de mettre en lumière des enjeux concrets, parfois moins visibles pour les acteurs du milieu juridique.

Au-delà du diagnostic, cette Table ronde a également pour ambition d'identifier, de manière concertée, des pistes de solutions adaptées aux réalités locales. Elle constitue par ailleurs une occasion privilégiée de renforcer les liens entre les différents intervenants et d'établir un canal de communication durable. En favorisant une collaboration soutenue, cette initiative jette les bases d'actions structurantes visant à améliorer de façon tangible et pérenne l'accès à la justice pour l'ensemble de la population lavalloise.

SERVICE DE RÉFÉRENCE

Dans la continuité de l'esprit qui nous a guidés l'an dernier, nous avons choisi de maintenir et de consolider les initiatives visant à bonifier notre service de référence destiné aux justiciables. Ainsi, afin de favoriser l'accès à la justice et de soutenir la participation des avocats au système d'aide juridique, nous avons reconduit cette année l'inscription gratuite pour les avocats qui acceptent des mandats d'aide juridique. Cette mesure contribue à renforcer l'attractivité du service de référence tout en appuyant concrètement l'engagement de la communauté juridique auprès des citoyens.

Perspectives d'avenir

Me Cassandre Cholette



« **Bâtir un Barreau collaboratif et efficace** » guidera mon mandat, à titre de bâtonnière au cours de la prochaine année.

Dans un contexte où la pratique du droit évolue rapidement, il m'apparaît essentiel que le Barreau de Laval demeure un acteur engagé, à l'écoute des réalités vécues par les justiciables et les membres, et résolument tourné vers l'avenir. À cet égard, mon mandat s'articulera autour de deux priorités : l'optimisation des services et des ressources du système de justice ainsi que le droit collaboratif, en conformité avec le Référentiel de compétences des avocats, que le Barreau du Québec adoptait en mai 2025.

Dans le contexte économique actuel et face à des attentes croissantes en matière d'efficacité, je souhaite que nous nous mobilisions autour de l'optimisation des services et des ressources du système de justice. Mon mandat s'inscrira dans une volonté de rassembler les acteurs concernés afin de réfléchir de façon concertée à des solutions concrètes permettant de faciliter le travail de tous – justiciables, avocates et avocats, organismes et intervenants du palais de justice. En favorisant la collaboration, nous pouvons collectivement contribuer à une meilleure fluidité dans l'avancement des dossiers et à un système de justice accessible et efficace.

Par ailleurs, le développement du droit collaboratif et des modes alternatifs de règlement des différends représente, à mon avis, une voie essentielle pour améliorer l'accessibilité à la justice, répondre aux besoins des justiciables et valoriser une pratique axée sur la coopération, la prévention des conflits et la recherche de solutions durables.

C'est en misant sur l'engagement de nos membres, le dialogue et l'innovation que le Barreau de Laval continuera de remplir pleinement sa mission de protection du public et de rayonnement de la profession.

Remerciements du bâtonnier

La quantité et la qualité des projets mis de l'avant cette année sont particulièrement inspirantes et témoignent du dynamisme remarquable qui anime le Barreau de Laval. À cet égard, il m'apparaît essentiel de souligner la force collective qui nous a permis d'aller toujours plus loin, ensemble.

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance aux membres du Conseil d'administration. Vous m'avez accompagné avec constance tout au long de la dernière année, en m'offrant un soutien indéfectible, une écoute attentive et un engagement sans faille. Votre disponibilité et votre rigueur ont constitué des piliers essentiels à la réalisation de notre mission commune. Je vous remercie sincèrement, du fond du cœur.

Par ailleurs, je souhaite remercier chaleureusement le Conseil d'administration du Jeune Barreau de Laval, les bénévoles qui composent les divers comités du Barreau, ainsi que notre coordonnatrice. Votre engagement soutenu, votre implication et votre professionnalisme ont grandement contribué à la vitalité de notre organisation et ont permis au Barreau de Laval de rayonner avec fierté au sein de la communauté juridique.

De plus, cette dernière année a été marquée par un renforcement significatif de nos liens avec les différents acteurs du milieu juridique, ce qui nous a permis de mieux remplir notre mission. En ce sens, je souhaite adresser des remerciements particuliers aux juges coordonnateurs de notre district, à la directrice du palais de justice de Laval, aux directrices des greffes ainsi qu'à l'ensemble de leurs équipes, aux constables spéciaux, au Barreau du Québec, au Barreau de Montréal, au Barreau de Longueuil, au Barreau Laurentides–Lanaudière, à Info-Justice, ainsi qu'à l'ensemble des organismes et associations avec lesquels nous avons eu le privilège de collaborer au cours de la dernière année et qui nous ont offert un soutien précieux.

Également, je souhaite souligner l'apport exceptionnel de Me Alexandra Gravelle, présidente du Jeune Barreau de Laval, avec qui j'ai eu le grand plaisir de collaborer et d'apprendre à mieux connaître au cours de la dernière année. Ton professionnalisme, ta rigueur et ton énergie sont contagieux. Tu incarnes une leader naturelle. Je te remercie pour ton écoute, tes conseils et ton appui constant tout au long de l'année.

Dans la même lignée, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à ma première conseillère, Me Cassandra Cholette, pour son accompagnement précieux, son engagement constant et la qualité de son travail au cours de la dernière année. Son soutien et sa rigueur ont grandement contribué à la réalisation de nos objectifs communs.

Je suis convaincu que le Barreau de Laval est entre de très bonnes mains pour la prochaine année, porté par son leadership et sa vision claire. Je te souhaite une année 2026-2027 à la hauteur de tes ambitions et de ton engagement, marquée par de belles réalisations, des projets porteurs et des succès pleinement mérités. Je suis persuadé que tu sauras relever les défis avec brio et atteindre de nouveaux sommets.

Par ailleurs, je souhaite exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble de nos partenaires qui nous ont offert leur soutien tout au long de la dernière année. Sans votre apport essentiel, la réalisation de l'ensemble des projets menés à bien cette année n'aurait tout simplement pas été possible.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des avocates et avocats du district qui m'ont fait parvenir un mot d'encouragement au cours de la dernière année. Votre bienveillance témoigne de la grande collégialité qui anime notre communauté. Je vous remercie sincèrement pour votre confiance et votre soutien, lesquels me touchent profondément et demeurent une source d'inspiration pour la poursuite de nos efforts collectifs.



Partenaires

LATRAVERSE
HUISSIERS DE JUSTICE



JEAN-CLAUDE DUBÉ
AVOCATS S. A.



Avocats et conseillers d'affaires inc.



DUNTON RAINVILLE
AVOCATS et NOTAIRES
LA **FORCE** D'UNE **PASSION**



MONTPETIT
RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ | RESSOURCES HUMAINES
SPECIALIZED RECRUITMENT | HUMAN RESOURCES

TCJ⁷ Therrien
Couture
Jolicœur

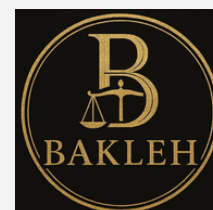
TRIVIÜM
PAR NORDENCE

PAQUETTE
HUISSIERS DE JUSTICE

DEVEAU
DUFOUR MOTTET

 **NotaBene
Legal**
SOLUTION DE GESTION

**HAINAULT
GRAVEL**
huissiers de justice inc.



Contact



Téléphone 450-686-2958

Courriel info@barreaulaval.qc.ca

Site Internet www.barreaulaval.qc.ca

Adresse 2800, boulevard Saint-Martin
Ouest, Local RC-08, Laval
(Québec) H7T 2S9

